

REPÉRAGE PRÉCOCE, INTERVENTION BRÈVE ET APPROCHE MOTIVATIONNELLE APPLIQUÉE EN MÉDECINE DU TRAVAIL

inter

intra

Que vous exerciez en service autonome ou au sein d'un service de santé au travail interentreprises, la prévention des conduites addictives fait partie de vos missions.

Le 3ème plan de santé au travail (PST 3 2016-2020), dont l'axe stratégique est de faire du travail un facteur de santé, a mis pour la première fois l'accent sur la nécessité d'actions concernant les maladies multifactorielles et notamment la prévention des pratiques addictives en milieux professionnels. Former, au sein de son entreprise, des intervenants spécialisés dans la santé au travail au repérage des conduites addictives est un point essentiel qui entre dans la politique de repérage et de prise en charge des risques psycho-sociaux dans le milieu professionnel.



2 journées



15 personnes maximum



Médecin du travail,
infirmier



Attestation de formation

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Fondamentaux d'addictologie : données épidémiologiques, mécanisme de l'addiction, système de la récompense et neurobiologie, critères de la dépendance (DSM V), addictions et comorbidités
- La démarche du Repérage Précoce et de l'Intervention Brève (RPIB) : les recommandations de la HAS, l'intérêt, les objectifs et les différentes étapes de la démarche
- Le repérage précoce : consommations et pratiques à risques ; l'entretien en médecine du travail et les outils / échelles standardisées (choix, utilisation...)
- L'intervention brève : outils, posture, formulation, options pour une prise en charge adaptée du salarié
- Approche motivationnelle et outils de TCC : la philosophie de l'entretien motivationnel, la compréhension de la place de l'addiction dans l'équilibre du salarié, travailler avec le déni et les résistances, les étapes du changement, la pratique et les techniques de l'entretien...
- L'accompagnement thérapeutique en addictologie : de la prise de conscience à la construction d'un parcours de soins individualisé. Les relations avec le médecin traitant, les soins spécialisés en addictologie et l'entreprise : les objectifs, enjeux, modalités et difficultés. Prise en compte des incidences de l'addiction sur l'aptitude du salarié.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Formation animée par un addictologue
- Support de formation & documentation spécialisée
- Vidéos
- Jeux de rôles et études de cas
- Évaluation en amont de la formation
- Évaluation de niveau 1 (satisfaction) et de niveau 2 (connaissances)
- Attestation de formation



01 42 97 56 71



contact@gaeconseil.fr



poleformation@gaeconseil.fr